



# EGEE

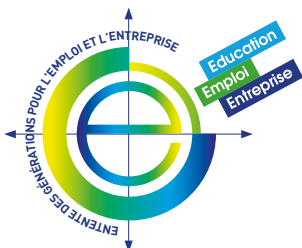
La passion de transmettre

## DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Prendre les mesures  
nécessaires pour assurer  
la sécurité et la santé  
des salariés

EGEE vous accompagne vers la réussite



contact@egee.asso.fr  
[egee.asso.fr](http://egee.asso.fr)



Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise

# LE DOCUMENT **UNIQUE**

## C'est quoi ?

**Procéder à l'évaluation des risques professionnels et prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés.**

Le Document Unique d'Évaluation des Risques (DU ou DUER) a été rendu obligatoire par le décret du 5 novembre 2001 (Article L.4121-3 du Code du travail), pour les structures employant au moins 1 salarié.

## Quels avantages ?

- Faire diminuer les accidents du travail et donc l'absentéisme.
- Sensibiliser le personnel aux procédures de sécurité et changer les mentalités face aux risques potentiels.
- S'adapter à l'évolution des normes, des procédures, pour améliorer l'efficacité au travail.
- Évaluer les risques psychosociaux (le stress, les relations au travail, le bien-être au travail...).

## Comment ?

- Définition de vos unités de travail.
- Organisation d'interviews.
- Identification des éléments de risques liés au management et à l'organisation du travail.
- Identification des dangers et des risques associés.
- Cotation et hiérarchisation des risques.
- Interview des salariés sur leur environnement de travail.
- Proposition de mesures correctives.
- Participation à l'établissement du plan d'actions de prévention.

Les résultats de l'évaluation des risques, de leur probabilité d'accidents avec leur gravité supposée, ainsi que les mesures correctives, doivent être transcrits dans un rapport d'évaluation qui constitue

**LE DOCUMENT UNIQUE (D.U.)**

## Un bénévolat de compétences...

- Association Reconnue d'Utilité Publique.
- Association à vocation Economique et Sociale.
- Réseau national de Bénévoles Seniors.
- 2000 conseillers.
- Transmettre les compétences et expériences professionnelles aux générations plus jeunes dans 3 domaines :

**Education**

**Emploi**

**Entreprise**

- En veille permanente pour être à jour sur les évolutions réglementaires pour réussir votre Document Unique avec la participation des conseillers EGEE.





# EGEE

La passion de transmettre

## Notre réseau

### AUVERGNE

E-mail : auve1@degee.asso.fr

### BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

E-mail : bour@degee.asso.fr

### BRETAGNE

E-mail : bret@degee.asso.fr

### CENTRE VAL DE LOIRE

E-mail : centre@degee.asso.fr

### GRAND EST

#### ALSACE

E-mail : alsal@degee.asso.fr

#### CHAMPAGNE-ARDENNE

E-mail : char@degee.asso.fr

#### LORRAINE

E-mail : lorr@degee.asso.fr

### HAUTS DE FRANCE

E-mail : hauf@degee.asso.fr

### ILE-DE-FRANCE

E-mail : idef@degee.asso.fr

### NOUVELLE AQUITAINE

#### AQUITAINE

E-mail : aqui@degee.asso.fr

#### LIMOUSIN

E-mail : limo@degee.asso.fr

#### POITOU-CHARENTES

E-mail : poch@degee.asso.fr

### NORMANDIE

E-mail : norm@degee.asso.fr

### OCCITANIE

#### LANGUEDOC-ROUSSILLON

E-mail : laro1@degee.asso.fr

#### MIDI-PYRÉNÉES

E-mail : mipy@degee.asso.fr

### PAYS DE LOIRE

E-mail : palo1@degee.asso.fr

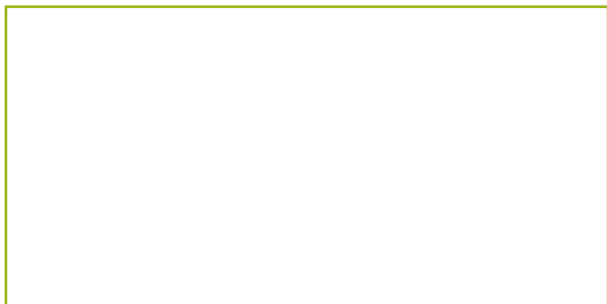
### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

E-mail : paca1@degee.asso.fr

### RHÔNE-ALPES

E-mail : egeerhonealpes@degee.org

## Au cœur des régions, un contact direct.



**Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise**

Association reconnue d'utilité publique  
14, villa de Lourcine - 75014 Paris - Tél. : 01 47 05 57 71  
contact@degee.asso.fr      www.degee.asso.fr